



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères

Représentations permanentes de la Suisse à Genève

La Confédération suisse est représentée à Genève par **2 missions permanentes** :

- Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
- Mission permanente de la Suisse près l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Association européenne de libre échange (AELE)

La **Mission permanente de la Suisse près l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Association européenne de libre échange (AELE)** a la tâche de suivre les travaux des organisations à caractère économique, y compris ceux de certains organismes de l'Organisation des Nations Unies (ONU), tels que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU) et le Centre du commerce international (CCI). Cette mission est dirigée par l'**Ambassadeur Remigi Winzap**, Représentant permanent de la Suisse près l'OMC et l'AELE.

La **Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève**, plus connue dans le public sous le nom de "**Mission suisse**", est placée sous la responsabilité de l'**Ambassadeur Alexandre Fasel**, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies (ONUG) et des autres organisations internationales à Genève. L'**Ambassadeur Urs Schmid** est Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement (CD). La Mission suisse est la **représentation officielle du Pays hôte** auprès des organisations internationales et des représentations permanentes. Le rôle de la Mission suisse est double :

D'un côté, avec sa **Division multilatérale**, dirigée par l'**Ambassadeur Urs Schmid**, Représentant permanent adjoint de la Suisse et Représentant spécial de la Suisse au Conseil des droits de l'homme, elle assume toutes les tâches spécifiques de la diplomatie multilatérale au même titre que les autres missions permanentes, à savoir : représentation des intérêts suisses, liaison, négociations, information, participation aux activités des organisations, protection des intérêts nationaux, etc.

De l'autre, avec sa **Division Etat hôte**, dirigée par l'**Ambassadeur Amadeo Perez**, Représentant permanent adjoint de la Suisse, elle fonctionne comme un service du protocole, au sens large, d'un ministère des affaires étrangères. Cette division gère le statut de 36 organisations internationales, de quelque 200 missions et délégations permanentes et d'environ 40'000 personnes. Ayant la gestion de ce régime, la Division Etat hôte est chargée de la délivrance et du retrait de la carte de légitimation du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) qui permet à son titulaire de faire valoir le statut qui lui a été accordé auprès des autorités suisses.

Conformément aux règles diplomatiques, la Mission suisse est l'interlocuteur attitré des autorités fédérales, cantonales et municipales pour tout ce qui concerne les organisations internationales établies à Genève et les représentations permanentes à Genève, qu'il s'agisse d'un simple contentieux, de l'admission de nouvelles organisations, d'organisation de conférences, de la mise en place de services de sécurité, de problèmes d'accueil ou de l'appui de la Confédération. Elle sert aussi de canal diplomatique, au sens de la **Convention de Vienne du 18 avril 1961 sur les relations diplomatiques**, entre les représentations permanentes et les autorités suisses (fédérales, cantonales et communales). La Mission suisse fait également office

de "relations publiques" tout en renseignant l'opinion publique sur diverses questions relatives aux organisations internationales et aux représentations permanentes.

Dans ce rôle complexe de représentation du Pays hôte d'organisations internationales, la Mission suisse est activement soutenue par les **autorités de la République et canton de Genève, de la Ville de Genève et du canton de Vaud**, tout particulièrement par

- le Service du protocole de la République et canton de Genève
- le Service des relations extérieures de la Ville de Genève
- l'Office des affaires extérieures du canton de Vaud

Par ailleurs, la Mission suisse collabore étroitement avec le **Centre d'Accueil - Genève Internationale (CAGI)**, créé en 1996 conjointement par la Confédération et l'Etat de Genève, qui a pour objectif d'orienter, d'informer et de contribuer à intégrer les membres de la communauté internationale travaillant et résidant dans la région genevoise. D'autres institutions contribuent au rayonnement de la Genève internationale et collaborent dans ce contexte avec la Mission suisse.

**Mission permanente de la Suisse
auprès de l'Office des Nations Unies
et des autres organisations internationales
à Genève**

Rue de Varembé 9-122 (6ème étage)
Case postale 194
CH - 1211 Genève 20

Tél. : +41 (0)22 749 24 24

Fax : +41 (0)22 749 24 37

**Mission permanente de la Suisse
près l'OMC et l'AELE (CEE/ONU,
CNUCED, CCI)**

Rue de Varembé 9-11 (5ème étage)
CH - 1211 Genève 20

Tél. : +41 (0)22 749 25 25

Fax : +41 (0)22 749 25 55

Dernière modification: 02.11.2012

Département fédéral des affaires étrangères

[Informations juridiques](#) | [Contact](#)
